

# POSITION DU FORUM DES JEUNES EN VUE DE LA COP28



COP28  
UAE

La 28ème Conférence des Parties (COP28), organisée par les Émirats Arabes Unis (EAU), aura lieu du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï. La COP, c'est la conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. 195 États ayant ratifié cette Convention se rassemblent chaque année pour négocier et adopter des décisions, avec pour objectif de limiter le dérèglement de notre système climatique.

Le Forum des Jeunes, via son mandat de Délégué·e ONU pour le climat, permet à un·e jeune de représenter la voix des jeunes belges francophones au sein de la délégation belge à chaque COP, aux côtés de son homologue néerlandophone. Cette année, Aurèle de Thibault remplira ce rôle. Le présent document précise la position et les priorités que ce dernier défendra lors de la COP28.

Cette année, la COP28 est organisée par les Émirats Arabes Unis (EAU), à Dubaï. Situés au Moyen-Orient, les EAU sont un petit pays richement doté en ressources pétrolières et gazières (environ 30% du PIB provient de la production de pétrole et de gaz). Les énergies fossiles tiennent donc une place importante.

Si importante que le pays hôte a nommé comme président de la COP le Sultan Al Jaber, PDG de la compagnie pétrolière nationale d'Abou Dhabi (ADNOC). Une décision fortement décriée par la société civile, alors que le réchauffement climatique devient toujours plus incontrôlable et que les pays de l'ONU échouent à respecter leurs engagements climatiques. En effet, les lobbyistes du secteur pétrolier et gazier affaiblissent les résultats de la conférence. En 2022, la COP27 (Égypte) avait accueilli 25% de lobbyistes en plus par rapport à Glasgow (COP26) et le contingent le plus important venait des EAU, suivi de la Russie. Enfin, bien que le pays hôte plaide pour une sortie progressive des hydrocarbures, il estime également qu'il est nécessaire d'investir plus de 600 milliards de dollars par an dans la production de gaz et de pétrole d'ici 2030<sup>1</sup>. Une estimation qui semble peu compatible avec les engagements pris par les États dans le cadre des Accords de Paris.

Outre la problématique du greenwashing liée à la présidence, la situation des droits humains dans le pays inquiète également les organisations participant à la COP. Les EAU sont souvent pointés du doigt pour leurs nombreuses violations des droits humains : emprisonnement arbitraire des critiques du gouvernement, exploitation des travailleur·euse·s migrant·e·s (qui représentent 88% de la population), interdiction des représentations LGBTQIA+, etc. Pour empêcher ces contestations pouvant porter atteinte à « l'unité nationale » ou aux « intérêts de l'État » (selon les termes du gouvernement), les EAU surveillent et espionnent les activistes et militant·e·s dans le pays et à l'extérieur, notamment par des moyens numériques.

Comme le rappelle Amnesty International Belgique, la réussite de la COP est capitale pour la planète et les droits, car **il n'y aura pas de justice climatique sans droits humains**<sup>2</sup>.

1. Climat : Polémique autour du président de la COP28 aux Émirats arabes unis, PDG d'une compagnie pétrolière. Geo.fr [en ligne]. 1 décembre 2023 [consulté le 8 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.geo.fr/environnement/climat-polemique-autour-du-president-de-la-cop28-aux-emirats-arabes-unis-pdg-dune-compagnie-petroliere-213204>

2. AMNESTY.BE. La cop28 à Dubaï, ça fait mal. Amnesty International Belgique [en ligne]. 5 septembre 2023 [consulté le 8 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.amnesty.be/infos/notre-magazine-le-fil/automne-2023/article/cop28-dubai>

# 1. MESURES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## 1.1. Sortie des énergies fossiles

Lors de la COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, l'ensemble des États s'est engagé, à travers les accords de Paris, à limiter les effets du réchauffement climatique en restant en dessous de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle.

À l'heure du premier bilan mondial des effets des politiques environnementales mises en place (Global Stocktake), l'Agence Internationale de l'Énergie constate dans son dernier rapport<sup>3</sup> qu'en dépit des investissements colossaux dans les énergies plus propres (+40% depuis 2020), les émissions de gaz à effet de serre (GES) resteraient suffisamment importantes pour faire grimper les températures moyennes mondiales d'environ 2,4°C au cours du siècle. Dans la lutte contre le changement climatique, il s'agira donc de redoubler la collaboration et la coopération internationale qui demeurent et persistent aujourd'hui la clef de la solution, et ce malgré un contexte géopolitique tendu.

En ce sens, une coalition de ministres pour une haute ambition climatique reprend dans un document<sup>4</sup> une série de mesures incontournables, telles que la sortie des énergies fossiles. Celle-ci doit passer par une révolution du monde financier, par l'accélération et la facilitation d'accès à des financements alignés aux accords de Paris, et par la constitution d'un fonds de 100 milliards destiné au financement de politiques de transition des pays impactés par les effets du réchauffement climatique et futurs émetteurs de GES. Le Premier ministre De Croo a par ailleurs co-signé cette lettre, rejoignant cette coalition de ministres.

Alors que la virulence et la fréquence des effets du réchauffement climatique s'intensifient à travers des événements dévastateurs pour les populations, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) stipule dans son dernier rapport<sup>5</sup> qu'il est **fondamental de sortir au plus vite des énergies fossiles**. Cette publication précise que le réchauffement climatique est d'ores et déjà à l'origine de dégradations irrévocables d'écosystèmes habités par des populations animales et humaines, ce qui met à mal les services écosystémiques dont bénéficient les êtres humains.

Aujourd'hui, les objectifs de réduction d'émissions de GES sont définis. Le temps avance et les réductions concrètes restent marginales, d'autant plus avec actuellement 425 mégaprojets d'extraction de ressources fossiles, dont le coût total en termes d'émissions de GES est estimé à plus d'un milliard de tonnes<sup>6</sup>. De surcroît, quel signal souhaitons-nous envoyer aux populations qui subissent de plein fouet le réchauffement climatique en organisant la COP28 dans un des pays les plus émetteurs par personne au monde, dont le président désigné a plaidé pour une augmentation des investissements annuels dans les combustibles fossiles de 600 milliards de dollars jusqu'en 2030 ? Si l'Europe se présente comme un leader climatique, qu'elle le démontre dans les négociations.

### Recommandations :

- **Établir une date et un plan détaillé pour la sortie des énergies fossiles.**
- **Honorer les engagements pris en matière de financement climatique, plus particulièrement concernant la création d'un fonds destiné au financement des politiques de transition des pays d'ores et déjà impactés par les effets du réchauffement climatique.**
- **Diversifier les sources de financement dans les efforts climatiques et intégrer le secteur privé.**

3. INTERNATIONAL ENERGY AGENCY. World Energy Outlook [en ligne]. 2023 [consulté le 8 novembre 2023]. Disponible sur : <https://iea.blob.core.windows.net/assets/66b8f989-971c-4a8d-82b0-4735834de594/WorldEnergyOutlook2023.pdf>

4. High Ambition Coalition Ministerial Statement on the Global Stocktake – The High Ambition Coalition [en ligne]. 31 octobre 2023 [consulté le 8 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.highambitioncoalition.org/statements/cochair-summary-april-2021-9n7c5-z7kxl-733k4-sjma4-6rx7a-72mzf>

5. IPCC. Summary for Policymakers. In: Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, and T. Waterfield (eds.)]. 2018. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3-24, doi:10.1017/9781009157940.001.

6. MATRICHE, Joël et Bernard PADOAN. Emissions de CO<sub>2</sub> : vingt nouvelles « bombes climatiques » exploitées depuis 2020. Le Soir [en ligne]. 31 octobre 2023 [consulté le 8 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.lesoir.be/546606/article/2023-10-31/emissions-de-co2-vingt-nouvelles-bombes-climatiques-exploitees-depuis-2020>

## 1.2. L'environnement et la santé

Pour la première fois lors d'une COP climat, une journée sera consacrée à la santé. Lors de cette journée, une rencontre ministérielle sur le climat et la santé sera organisée avec pour objectif de dégager un consensus sur les actions prioritaires à mener, afin que les systèmes de santé puissent répondre adéquatement aux changements climatiques, ainsi que sur les moyens financiers nécessaires à leur mise en œuvre<sup>7</sup>.

Le changement climatique représente, en effet, un danger majeur pour la santé humaine et menace d'anéantir des décennies de progrès en matière de santé. Les dérèglements climatiques croissants (inondations, sécheresses, tempêtes, chaleurs extrêmes, etc.) ont des conséquences directes et indirectes sur notre santé, provoquant l'émergence et la propagation de maladies infectieuses et augmentant le risque de décès<sup>8</sup>. On estime que le coût des dommages directs pour la santé se situe entre 2 et 4 milliards de dollars (US \$) par an d'ici 2030<sup>9</sup>.

Le réchauffement climatique favorise notamment l'arrivée d'épidémies<sup>10</sup> et la hausse des températures augmente la concentration en particules fines, entraînant une augmentation des maladies cardio-vasculaires. Enfin, une autre conséquence directe est la salinisation des sols qui entraîne la perte de terres agricoles. Selon la FAO (Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture), 1,5 milliard de personnes vivent sur des terres trop salées pour être cultivées, ce qui met en péril la sécurité du système alimentaire et aggrave les problèmes liés à la malnutrition. Enfin, une des plus grandes craintes des scientifiques, la fonte du permafrost, cette couche gelée depuis des millénaires contenant de nombreuses quantités de méthane, décrite comme une bombe virologique et bactérienne, entraînera un cercle vicieux qui contribuera encore au réchauffement climatique. Ce qui provoquera le dégel d'autres bactéries...<sup>11</sup>

Même si personne n'est à l'abri, toutes ces conséquences seront et sont déjà ressenties de manière disproportionnée par les personnes les plus vulnérables et défavorisées, notamment les femmes, les enfants, les minorités ethniques, les migrants·e·s ou encore les personnes âgées.

Pour finir, la santé et les hôpitaux représentent un des secteurs les plus polluants (4,4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, selon une étude publiée par la revue médicale "The Lancet"<sup>12</sup>). La consommation d'énergie (chauffage, climatisation, etc.), la fabrication des médicaments, la production de déchets, le gaspillage alimentaire, le transport des patient·e·s, la production de gaz anesthésiques, les rejets dans l'eau, et bien d'autres, constituent, en effet, des émissions de gaz à effet de serre conséquentes. Il est donc nécessaire d'intégrer le secteur de la santé aux efforts pour limiter les conséquences du réchauffement climatique.

### Recommandations :

- **Encourager des politiques et des pratiques qui réduisent la pollution de l'air et créer des infrastructures sécurisées et accessibles pour la mobilité active, afin de réduire les émissions de GES et favoriser l'activité physique et une meilleure santé en général.**
- **Mettre en place des mesures concrètes permettant d'aborder la santé mentale des jeunes en mettant l'accent sur le climat et l'éco-anxiété, les traumatismes et les stress post-traumatiques dus aux événements météorologiques extrêmes.**
- **Promouvoir des régimes alimentaires durables et végétariens qui sont aussi bons pour notre santé que pour notre environnement.**
- **Intégrer les enjeux climatiques et les nouvelles pathologies dans les cursus universitaires en lien avec la santé (médecine, médecine vétérinaire, pharmacie, etc.).**

7. Thematic Program - COP28 Schedule & Agenda. COP28 UAE - United Nations Climate Change Conference [en ligne]. [sans date] [consulté le 8 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.cop28.com/thematic-program#:~:text=Focuses%20will%20include%20investment%20in,job%20aligned%20with%20climate%20action>

8. Changement climatique et santé. World Health Organization (WHO) [en ligne]. 12 octobre 2023 [consulté le 23 octobre 2023]. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>

9. Ibidem.

10. AFP. Le changement climatique a des effets directs et indirects sur la santé. RTBF [en ligne]. 28 novembre 2015 [consulté le 23 octobre 2023]. Disponible sur : <https://www.rtbf.be/article/le-changement-climatique-a-des-effets-directs-et-indirects-sur-la-sante-9149969>

11. FERES, S. Climat dérégulé, santé menacée. Demain le Monde. 2022, (Mars-Avril 2022), 20-35.

12. LENZEN, Manfred et al. The environmental footprint of health care : a global assessment. The Lancet Planetary Health [en ligne]. 2020, 4(7), e271-e279 [consulté le 5 novembre 2023]. ISSN 2542-5196. Disponible sur : doi:10.1016/s2542-5196(20)30121-2

### 1.3. Territoire et mobilité

La mobilité et l'aménagement du territoire jouent un rôle central dans la réduction de nos émissions de GES ainsi que dans la construction de notre résilience face aux changements climatiques. À titre d'indicateur, le secteur des transports était responsable de 21% des émissions de gaz à effet de serre dues à la combustion d'énergie dans le monde en 2021<sup>13</sup>. Le centre d'une grande agglomération comme Paris peut quant à lui atteindre 5 à 10°C supplémentaires la nuit par rapport à la campagne environnante. Les raisons de cet écart sont liées à l'aménagement du territoire et comprennent par exemple la hauteur et la densité du bâti, les matériaux de construction, les déficits de végétalisation ou encore les activités humaines<sup>14</sup>.

Il existe néanmoins des solutions variées pour réduire les émissions de GES, en repensant la mobilité, et pour empêcher ou diminuer la formation d'îlots de chaleur urbains, en réaménageant intelligemment le territoire. Ces solutions sont souvent même complémentaires.

Premièrement, lors d'une enquête sur la mobilité menée avec le Forum des jeunes en 2023<sup>15</sup>, nous avons constaté que plusieurs freins existent autour de l'utilisation du train par rapport à la voiture. Le frein principal pour 70% des répondant-e-s n'étant autre que le prix. Les transports à basses émissions comme les trains sont encore aujourd'hui beaucoup moins avantageux au niveau des tarifs que les avions. Pourtant, les émissions de CO<sub>2</sub> par kilomètre et par passager sont beaucoup plus faibles pour les trains que pour l'avion ou la voiture<sup>16</sup>. Il y a donc ici aussi un réel besoin d'inverser la tendance en rendant les prix des trains plus attractifs.

D'autres freins sont également cités dans le Mémoire Être Jeune en 2023<sup>17</sup> comme des problèmes de fiabilité, des horaires inadaptés et un manque de transports en commun accessibles dans les campagnes<sup>18</sup>. Il existe donc un réel besoin d'investissements dans les transports en commun pour améliorer les infrastructures, pour rendre les transports plus réguliers et plus nombreux, ainsi que pour diminuer les prix et réduire l'utilisation de la voiture encore souvent indispensable.

Enfin, repenser la mobilité passe aussi par un réaménagement de l'espace public. Aujourd'hui, la place donnée à la voiture est encore trop importante. Il est nécessaire de redonner de la place aux piétons tout en végétalisant des zones urbaines bétonnées et en créant des espaces collectifs et d'échanges. La débitumisation est également une solution pour permettre la respiration des villes et lutter contre les îlots de chaleur, augmenter l'infiltration lors de grosses pluies et ramener la nature dans les grandes agglomérations.

**L'espace public doit être adapté pour être en accord avec les grands enjeux climatiques et environnementaux en favorisant le retour de la nature dans les zones urbaines et la mobilité douce à la campagne et en ville.**

#### Recommandations :

- Réduire la place accordée à la voiture dans les villes en repensant la mobilité et en dédiant des espaces spécifiques aux piétons.
- Favoriser les déplacements en transports en commun en augmentant l'offre dans les campagnes et en réduisant de façon globale les tarifs.
- Favoriser les déplacements à l'étranger en train plutôt qu'en avion ou en voiture. Pour cela, il est nécessaire de rendre les prix du train plus attractifs, de faciliter les correspondances internationales, d'avoir des systèmes d'assurance des voyageurs et voyageuses en cas de retard ou d'annulation, d'augmenter la fréquence et l'offre des trajets et permettre la multimodalité (combinaison des différents modes de transport).

13. Livre | Chiffres clés du climat 2023. Chiffres clés du climat 2023 [en ligne]. 2023 [consulté le 8 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2023/livre>

14. DAGORN, Gary et Anne-Aël DURAND. Ilots de chaleur urbains : à quoi ce phénomène est-il dû ? Quelles villes sont les plus touchées ? Le Monde. 25 août 2023.

15. Avis officiel, « Remettons la mobilité internationale sur les rails », Forum des Jeunes. Publication prévue pour janvier 2024.

16. Calculer les émissions de carbone de vos trajets. Agir pour la transition écologique | ADEME [en ligne]. 5 octobre 2020 [consulté le 5 novembre 2023]. Disponible sur : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/calculer-emissions-carbone-trajets>

17. Mémoire Être Jeune en 2023, Forum des Jeunes. Publication prévue pour le 8 décembre 2023.

18. Ibidem.

## 2. RESTAURATION DE LA NATURE

La perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes sont des menaces majeures auxquelles l'humanité fait face aujourd'hui. Un rapport produit par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) souligne que le déclin de la biodiversité réduit et continuera de réduire considérablement la capacité de la nature à répondre au bien-être des êtres humains<sup>19</sup>. De plus, au-delà de cette vision de services apportés par la nature à l'espèce humaine, la survie des espèces animales et végétales devrait être une raison plus que suffisante pour justifier leur protection et la restauration de leurs milieux de vie.

Pourtant, en mai dernier, plusieurs ministres européen·ne·s affirmaient qu'il faudrait faire une "pause" en matière de législations européennes sur le climat, ciblant tout particulièrement une loi sur la restauration de la nature en Europe. Notre Premier ministre ajoutait également "N'allons pas trop loin avec des choses qui, au sens strict, n'ont rien à voir avec le réchauffement climatique"<sup>20</sup>. La Belgique s'était par ailleurs abstenue de voter en faveur de la loi de restauration de la nature lors du Conseil de l'UE le 20 juin 2023, et ce alors que 20 États membres de l'UE y étaient favorables<sup>21</sup>. Il est indispensable d'aborder la restauration de la nature comme un essentiel dans la lutte contre le changement climatique. **La crise climatique étant intimement liée à la crise de la biodiversité.** Malgré les premières réticences, la loi sur la restauration de la nature a finalement été adoptée en novembre 2023. Elle fixe l'objectif de restaurer au moins 20 % des zones terrestres et maritimes de l'UE d'ici 2030 et tous les écosystèmes qui en ont besoin d'ici 2050<sup>22</sup>.

Un rapport coproduit par le GIEC et par l'IPBES souligne par ailleurs que la restauration des écosystèmes est parmi les solutions d'atténuation des risques liés au changement climatique la plus rapide et la moins coûteuse à mettre en place<sup>23</sup>. De plus, la restauration de la nature offre de nombreux avantages. Elle impacte en effet positivement la productivité des sols, la pollinisation, le contrôle des maladies et des ravageurs, l'approvisionnement en eau et sa qualité ainsi que les cycles du carbone et des nutriments, avec des conséquences sur la production alimentaire mondiale<sup>24</sup>.

Pour ce faire, il est nécessaire de combiner les réductions d'émissions de GES à la formation de puits carbonés naturels. Cela passe par la restauration des écosystèmes terrestres, comme les tourbières et les zones humides, ainsi que par la restauration des écosystèmes marins comme les mangroves, les marais salants et les tapis d'algues côtiers<sup>25</sup> pour n'en citer que quelques-uns.

Il est crucial de ne pas reporter l'essentiel des actions à entreprendre après 2040 comme c'est actuellement le cas dans la loi de restauration de la nature de l'UE, en cours de négociation, ou dans l'accord de Kunming-Montréal datant de décembre 2022<sup>26</sup>. Il faut agir dès à présent !

### Recommandations :

- **Intégrer la protection et la restauration de la nature comme une des solutions à mettre en place rapidement dans la lutte contre les changements climatiques et dans la construction de notre résilience face aux changements du climat.**
- **Protéger et restaurer la nature globalement avec des objectifs clairs et ambitieux dès 2030. Ceci afin de respecter le principe d'équité intergénérationnelle et le droit des jeunes à disposer d'un environnement non dégradé.**
- **Par le principe de non-détérioration, il est essentiel que les écosystèmes protégés et/ou restaurés soient suivis (monitoring) afin de s'assurer qu'ils ne se dégradent pas à nouveau.**

19. GARRIC, Audrey et Pierre LE HIR. Le déclin massif de la biodiversité menace l'humanité. Le Monde. 28 mars 2018.

20. Une «pause» de la législation européenne sur la nature ? Les déclarations de De Croo critiquées. Le Soir. 24 mai 2023.

21. La loi sur la restauration de la nature sauvée de justesse par le Conseil de l'UE, malgré l'abstention regrettable de la Belgique. WWF. 20 juin 2023.

22. Loi sur la restauration de la nature : les députés concluent un accord | Actualité | Parlement européen. (2023, 10 novembre). Parlement européen. <https://www.euro-parl.europa.eu/news/fr/press-room/20231031IPR08714/loi-sur-la-restauration-de-la-nature-les-deputes-concluent-un-accord>

23. Pörtner, H., Agard, R., & et al. (2021). Scientific outcome of the IPBES-IPCC co-sponsored workshop on biodiversity and climate change. IPBES secretariat.

24. Nadeu, E. (2022). Nature Restoration as a driver for Resilient Food Systems. Policy Report, Institute for European Environmental Policy.

25. OCEAN AND CLIMATE, 2016 – Fact sheets, Second Edition [en ligne]. [https://www.ocean-climate.org/wp-content/uploads/2016/11/161115\\_DIFFCO\\_EN\\_06.pdf](https://www.ocean-climate.org/wp-content/uploads/2016/11/161115_DIFFCO_EN_06.pdf) [consulté le 8 novembre 2023]

26. Nations Unies, 18 décembre 2022. Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal.

### 3. ÉDUCATION ET PARTICIPATION DES JEUNES

De nos jours, le monde fait face à de nombreuses crises : crise climatique, crise de la biodiversité, crise migratoire, etc. Elles peuvent nous sembler indépendantes les unes des autres, alors qu'en réalité, elles sont interdépendantes au sein d'un même système. L'aspect systémique n'est pas toujours simple à comprendre alors qu'il s'agit d'une composante indispensable pour saisir la complexité des enjeux actuels et ainsi mieux pouvoir agir. C'est dans cette optique que le Forum des Jeunes plaide pour une inclusion de l'environnement dans l'éducation, le tout dans une approche systémique et juste.

Alors que presque 9 jeunes sur 10 interrogé-e-s dans l'enquête du Forum des Jeunes en 2022 se sentent concerné-e-s par les enjeux environnementaux, la plupart estiment ne pas en savoir suffisamment<sup>27</sup>. D'ailleurs 4 jeunes sur 10 souhaiteraient en savoir plus sur les liens entre le changement climatique actuel et les autres crises environnementales. Cela souligne encore une fois l'importance de comprendre les interactions entre les événements que nous vivons à l'heure actuelle.

Les jeunes l'ont bien compris : **91% des répondant-e-s du Forum des Jeunes estiment que l'éducation à l'environnement devrait davantage être abordée dans le cadre du cursus scolaire.** Comme le souligne l'UNICEF<sup>28</sup>, cette éducation permet aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences pour faire face aux conséquences du changement climatique. Une approche systémique et holistique renforcerait d'ailleurs leur esprit critique. Cela leur donnerait des leviers pour devenir des actrices et acteurs de changement et pour contribuer, par exemple, à l'élaboration de politiques sur le changement climatique.

Face à l'éco-anxiété que peuvent ressentir les jeunes, éduquer aux changements climatiques et aborder les émotions ressenties sont des éléments essentiels pour créer un sentiment d'appartenance et les motiver à passer à l'action.

Toutefois, même si l'éducation relative à l'environnement devrait avoir sa place dans l'éducation, une information accessible et donnée en dehors du cadre scolaire doit venir compléter cette démarche.

Les préoccupations environnementales des jeunes ne sont pas cantonnées à l'école, mais impactent aussi leur comportement sur le marché du travail. Les enjeux environnementaux deviennent dès lors un critère dans leurs choix de carrière. D'après une enquête de la Banque européenne d'Investissement (2023), 70% des jeunes belges considèrent que l'impact climatique de leur travail est un critère de choix<sup>29</sup>.

Il n'est donc plus possible de nier les conséquences des changements qui sont en cours et de leur impact sur les jeunes. Au travers de l'éducation à l'environnement ou du marché du travail, les jeunes démontrent une volonté d'apprendre et de se conscientiser pour aller de l'avant. Il est primordial de les écouter.

#### Recommandations :

- Introduire et développer l'éducation à l'environnement pour fournir aux jeunes les outils nécessaires pour comprendre les enjeux et participer activement au monde d'aujourd'hui et de demain.
- Garantir l'expression et la participation des jeunes aux processus décisionnels qui les concernent via la prise en compte de leur opinion dans toutes les phases de décision.
- Réunir les conditions pour favoriser une participation qualitative et effective des jeunes.



**Cette position sera portée à la COP28 par Aurèle de Thibault, Délégué ONU pour le Climat du Forum des Jeunes.**

Contact: [climate.UN@forumdesjeunes.be](mailto:climate.UN@forumdesjeunes.be)

27. Avis officiel, L'éducation en question : quelle place pour l'environnement ? Forum des Jeunes. 31 janvier 2023.

28. Ogando, P. (s. d.). A pending task : 5 reasons why we need environmental education. UNICEF. <https://www.unicef.org/lac/en/stories/a-pending-task-5-reasons-why-we-need-environmental-education>

29. EIB. (2023, 21 mars). 70 % des jeunes Belges tiennent compte de l'impact climatique d'un potentiel futur employeur lors de leur recherche d'emploi. European Investment Bank. <https://www.eib.org/fr/press/all/2023-114-70-of-young-belgians-consider-the-climate-impact-of-prospective-employers-when-job-hunting>

